

## POINTS DE REFLEXION

### DIVORCE PAR CONSENTEMENT MUTUEL

Au regard des époux :

- Le nom de famille de l'épouse : Le nom d'épouse est-il conservé (avec l'accord de l'époux) ou non ?
- Le lieu de résidence des époux
- La reprise, par chaque époux, de ses effets personnels
- Le versement par l'un des époux d'une éventuelle prestation compensatoire ?
- Dans l'affirmative : Son montant, sa forme (rente ou capital) et si la rente est choisie, sa durée (viagère = à vie ou pour une durée déterminée ?).

Au regard des enfants :

- Le lieu de résidence des enfants (résidence alternée ? Chez l'un ou l'autre des époux ?)
- En cas de résidence chez l'un des époux, quelles modalités du droit de visite et d'hébergement de l'autre époux (en temps normal, en période scolaire, qui va chercher les enfants, ... ?).
- La contribution pour l'entretien et l'éducation du ou des enfants (= pension alimentaire) : Montant, modalités de versement, durée, ... ?

Au regard de la situation patrimoniale des époux :

- Sort des meubles des époux ?
  - Sort des biens immobiliers (vente avant le divorce ? maintien en indivision ?) (pour rappel : en présence de biens immobiliers communs, le partage se fait impérativement par acte notarié).
  - Modalités de règlement de l'impôt sur le revenu, de l'ISF, des impôts locaux (taxe foncière, taxe d'habitation, ... ?)
  - Le cas échéant, modalité de règlement des droits d'enregistrement ?
  - Coût du divorce ?
-